

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 31/2025

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le deux décembre deux mil vingt-cinq, à vingt heures, à la Mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Marie-Claire Berrerd, Alain Arnaud, Jean-Claude Desbat, Damien Lamboley, Ludovic Batteur, Maryline Trichard, Myriam Perrin, Adrien Carret, Geneviève Foley, Sandrine Bessenay, Mirabelle Rousset-Charensol

Excusé : Xavier Collonge

Alain ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 27 novembre 2025

OBJET : Achat terrain Impasse du Verger – Parcelles AI 329

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la nécessité d'acheter la parcelle AI 329 appartenant à Mr AUBRON Stéphane d'une contenance de 125 m² pour l'aménagement de l'impasse du Verger.

Le conseil municipal,

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Vu l'inscription au budget 2025 du montant nécessaire à l'acquisition,
Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

Décide d'acquérir les parcelles AI 329 d'une contenance de 125 m² moyennant le prix de 4 € par m², soit un total de 500 €.

Autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces parcelles dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun ou par un acte administratif.

Prend acte que les frais de géomètre et les frais notariés ou les frais d'établissement d'acte administratif seront à la charge de la commune.

PERRIN Jean-Charles,
Maire



ARNAUD Alain
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 04/12/2025 Date de publication sur le site Internet : 04/12/2025
--